

Département du
TARN
Arrondissement
ALBI
Canton
ALBI SUD

DELIBERATION
du Centre Communal d'Action Sociale du SEQUESTRE
D25001CCAS
Séance du 13 février 2025 à 18 heures 30

Ce jour d'hui le jeudi treize février de l'an deux mille vingt-cinq à 18h30
Le bureau réuni dans le lieu ordinaire de ses séances :

Date de la
Convocation
Le 05/02/2025

Présents :

Membres élus :

Agnès BRU, Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Alexis BRU, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Bruno VICTORIA

Date de mise en ligne
de la délibération :
Le 18/02/2025

Membres nommés : Michèle CAMEL, Christiane FOULQUIER, Anne-Laure GRILLOT, Gérard HERNANDEZ, Françoise HURET, Boualem MEGUENNI

Nombre de Conseillers : 13	Abstentions : 0
Présents : 11	Vote pour : 11
Votants : 11	Vote contre : 0

Absents : Gérard POUJADE, maire, Président du CCAS, Michel CUPOLI

Secrétaire : Sophie GRIMAUD ESCORISA

Objet de la délibération :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 19 décembre 2024,

Et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'Administration, ci-après annexé.

Certifié conforme au Registre

Fait au SEQUESTRE le 13 février 2025

La Vice-Présidente,
Agnès BRU



La secrétaire de séance,
Sophie GRIMAUD ESCORISA

A handwritten signature in black ink, appearing to be "S. Grimaud Escorisa", written over a horizontal line.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication /notification.

Procès-Verbal du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du jeudi 19 décembre 2024 à 18h30

Présents :

Membres élus : Gérard POUJADE Maire Président du CCAS, Agnès BRU Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Marie Thérèse FRAYSSINET, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Bruno VICTORIA, Boualem MEGUENNI

Membres nommés : Christiane Foulquier, Gérard HERNANDEZ, Anne-Laure GRILLOT

Absents excusés : Alexis BRU, Michel CUPOLI, Michèle CAMEL, Françoise HURET,

Secrétaire : Sophie GRIMAUD ESCORISA

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 22 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur le budget

Le repas de Noël des seniors représente une dépense de 5580 €, les colis de Noël aux personnes âgées isolées ou malades représentent une dépense de 560 € (28 colis à 20 €).

L'aide au transport pour les moins de 25 ans dont les familles ne sont pas imposables (aide de 45 €/an) correspond vraiment à un besoin puisqu'une vingtaine de familles en ont fait la demande.

L'aide au portage de repas est en baisse car plusieurs bénéficiaires sont partis en établissement ou sont décédés.

Toutes les dépenses précitées étaient inscrites au budget.

3. Secours aux particuliers

a. Aides en urgence depuis le dernier conseil

15 novembre 2024 : bons alimentaires de 200 € à une famille de 3 enfants

29 novembre 2024 : bons alimentaires de 200 € à une famille de 3 personnes

17 décembre 2024 : bons alimentaires de 150 € à une personne seule

b. Demande d'aide

Situation 1 : aide au règlement du loyer de novembre pour un locataire de Tarn Habitat. Le CCAS règlera directement au bailleur, la somme de 250 € et recommande à cette personne de demander une mutation dans un logement plus petit, de se faire accompagner pour la gestion du budget.

4. Retour sur le repas de Noël des seniors

Le traditionnel repas de Noël du 14 décembre a été très apprécié. 180 personnes présentes. Prestation du traiteur, animation par l'association Vita Détente et service par les jeunes de l'association Espace Jeunesse très satisfaisants.

Envisager de reculer l'âge des bénéficiaires d'un ou deux ans chaque année pour arriver à 70 ans.

Pour éviter le gaspillage de nourriture, étudier la possibilité de fourniture des doggy bags lors du repas de Noël 2025.

Délibération : Le conseil d'administration accepte un don d'un montant de 60 € de la part de l'association Familles Rurales. (Acquisition par les seniors présents au repas, de décorations de Noël réalisées par l'association et ayant servi à la décoration de la salle).

5. Distribution des colis de Noel

28 personnes malades ou isolées, à domicile ou résidentes d'établissements, vont recevoir la visite d'un membre du CCAS. A cette occasion, un coffret de produits de toilette et soins d'une valeur de 20 € leur sera offert. La pharmacie du Séquestre est partenaire de cette opération et complète le colis.

6. Questions diverses

Unis- Cité :

La convention a été signée : le CCAS versera à cette association 2300 €. L'association envoie des jeunes volontaires en service civique sur la commune de novembre 2024 à juin 2025 pour : visites hebdomadaires à 3 seniors, aide aux aidants dans 2 familles, séances de cinéma pour les ainés, séances de cinéma intergénérationnelles.

Atelier Cap Bien-Etre :

Des séances gratuites pour les retraités de 60 ans et plus, financées par les caisses de retraites auront lieu les 4 vendredis de mars 2024, à la salle de la mairie. Valoriser le positif aider à supporter les épreuves de la vie.

Remboursement aide :

Le Pole Funéraire de l'Albigeois rembourse la somme de 400 € correspondant à une aide au règlement d'obsèques décidée en CCAS du 22 octobre car le défunt avait une assurance obsèques.

La séance est levée à 19h15

La vice-Présidente,
Agnès BRU



La secrétaire de séance,
Sophie GRIMAUD ESCORISA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be "Sophie Grimaud Escorisa".